

Revue de  SOS Villages d'Enfants

N° 206 - SEPTEMBRE 2008 - 2 €

# Villages DE JOIE

ENFANCE EN DANGER



REPORTAGE

A Madagascar : insertion  
professionnelle des jeunes



Faits & Chiffres 2007  
L'enfant au cœur de notre projet

# Villages DE JOIE

Revue de  SOS Villages d'Enfants

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance.

## SOS Villages d'Enfants

(Association reconnue d'utilité publique le 8 mai 1969)  
6 cité Monthiers - 75009 Paris - Tél : 01 55 07 25 25

Président : Pierre PASCAL

Vice-Présidents : Jean Pierre ROUSSELOT  
et Michel REMOND

Directeur Général : Gilles PAILLARD

### P. 3 à 5 ENFANTS D'ICI ET D'AILLEURS

La rentrée, c'est chouette...  
pas pour tout le monde !

### P. 6 à 8 ENFANCE EN DANGER



Quand les enfants ont faim...

### P. 9 à 14 **Faits & Chiffres 2007**

L'enfant au cœur de notre projet

### P. 15 à 16 FOCUS

S'amuser, et si c'était vital ... ?

### P. 17 à 18 REPORTAGE

A Madagascar, lutte contre le travail des enfants  
et insertion professionnelle des jeunes

### P. 19 LE POINT SUR...

Projets 2007 : 4 nouveaux villages d'enfants SOS

### P. 20 LEGS & DONATIONS

### P. 21 à 22 PARTENAIRES

### P. 23 INFO DONATEURS

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET :

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

Vous pouvez également nous écrire par courrier électronique :  
[ciziquel@sosve.org](mailto:ciziquel@sosve.org)



#### Anny Duperey, "marraine de cœur"

"Dès que SOS Villages d'Enfants m'a demandé mon aide, j'ai tout de suite dit oui. J'ai en effet moi-même connu, dans ma plus tendre enfance, la souffrance terrible d'être privée de mes parents et séparée de mon unique sœur. C'est une douleur qui reste à jamais gravée dans ma mémoire. Je trouve formidable que SOS Villages d'Enfants offre une nouvelle vie de famille à tous ces enfants en détresse."

En 2003, Anny Duperey, comédienne et écrivain, fêtait le 10<sup>ème</sup> anniversaire de son soutien à SOS Villages d'Enfants.



#### Robert Pires, "parrain foot"

"J'ai dit oui, car pour moi tout ce qui concerne les enfants est important... Je me devais de m'impliquer par rapport à cette enfance qui n'a plus de structure familiale, des jeunes souvent séparés de leurs frères et sœurs... Il faut qu'ils retrouvent leurs rêves".

Le footballeur Robert Pires, membre de l'équipe de France, champion du monde 1998 et champion d'Europe 2000, soutient SOS Villages d'Enfants depuis 1997.



#### Laurence Ferrari, ambassadrice

"Il est tellement important pour un enfant d'être soutenu par sa fratrie lorsqu'il a été victime de carences affectives, ou de maltraitances. SOS Villages d'Enfants leur évite de subir un deuxième traumatisme. La mission que je me suis fixée est d'aider l'association à collecter des fonds et recruter des mères SOS. L'enfance est une des seules vraies causes pour laquelle j'ai envie de me battre".

Laurence Ferrari s'est engagée depuis novembre 2003 à accompagner SOS Villages d'Enfants en contribuant, grâce à sa notoriété, à sensibiliser le grand public et les institutions aux actions et au combat mené par l'association.



## EDITO

Ce numéro du mois de septembre est pour nous l'occasion de partager avec vous les résultats du rapport d'activités de l'année précédente.

L'année 2007 a été particulièrement dense sur le terrain avec notamment l'ouverture de plusieurs nouveaux villages d'enfants SOS dans le but d'accueillir toujours plus d'enfants. Dans ces villages, ces enfants seront éduqués, nourris, soignés et formés afin qu'ils deviennent à leur tour des adultes autonomes et responsables. Nous avons d'ailleurs voulu vous montrer dans ce numéro à quel point la lutte contre l'échec scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes représentent pour nos équipes une réelle priorité (voir *Enfants d'ici & d'ailleurs* en p3 et *Reportage* en p17).

Nos équipes, cette année encore, ont témoigné d'un engagement, d'un professionnalisme et d'un dynamisme sans faille au service des enfants. Ces équipes peuvent être fières des résultats obtenus. Elles méritent d'être saluées... Au même titre que vous d'ailleurs, qui leur avez donné les moyens de cette belle énergie constructive. Car, faut-il encore le rappeler : ces résultats, ce sont avant tout les vôtres ! C'est grâce à vous, à votre générosité et votre fidélité, que nous pouvons continuer à redonner à ces enfants une vraie vie de famille et offrir aux plus démunis la chance de se construire un avenir.

Malheureusement, cette année 2008 s'avère marquée par les effets catastrophiques de la crise alimentaire mondiale (voir *Enfance en danger* p6). La situation dans nos villages est critique : sans votre soutien, il nous sera difficile de maintenir la mise en œuvre de notre projet associatif au même niveau que l'année précédente.

Alors, s'il est l'heure de se réjouir pour les enfants sauvés, n'oublions pas ceux qui attendent de l'être.

Pierre PASCAL  
Président

# La rentrée, c'est chouette... mais pas pour tout le monde !

Les enfants en situation d'échec scolaire angoissent avant l'heure de ne *pas y arriver*, se sentent *inférieurs*, à *part*. En manque de confiance, ils perdent toute motivation d'apprentissage, compromettant leurs chances d'avenir. Ce problème, qui touche plus particulièrement les enfants en rupture de repères, est une préoccupation majeure pour SOS Villages d'Enfants qui met tout en œuvre pour que les jeunes qu'elle accueille, en France et à travers le monde, retrouvent le chemin de la réussite.



© iStock

## [ ENTRETIEN ]

**Didier Perrier**, Docteur en sciences de l'éducation, Professeur des Ecoles et conseiller pédagogique en 1<sup>er</sup> degré

Le laboratoire ESSI-ESCOL de Paris 8<sup>1</sup> fait figure de référence dans les milieux de la recherche en éducation, en particulier sur le thème des difficultés et des inégalités scolaires. Membre de son équipe de recherche, Didier Perrier mène actuellement une étude pour SOS Villages d'Enfants dont l'objectif est de renforcer le soutien aux enfants dans leurs processus d'apprentissage<sup>2</sup>.

**Villages de Joie : « Quelles sont les principales difficultés d'apprentissage ? »**

**Didier Perrier :** « Ce qui apparaît comme une constante, pour certains élèves, c'est la difficulté à repérer ce qu'il faut comprendre, ce qui se cache derrière les exercices demandés. Prenons une situation banale au cycle 2 de l'école primaire : un enseignant donne la consigne aux élèves de mettre des étiquettes dans l'ordre. Si on leur demande ce qu'ils font, certains disent qu'ils collent des étiquettes, d'autres disent qu'ils (re)mettent une phrase dans l'ordre. Certains appliquent une consigne, d'autres comprennent la signification de la tâche.

Une autre difficulté est liée à l'utilisation du langage. L'école demande des manières particulières de parler : on ne peut pas expliquer l'appareil respiratoire de la même façon qu'on raconte une histoire. Le langage est aussi un outil pour apprendre. Or les enfants ne maîtrisent pas tous le langage de la même façon : certains ne sont pas familiarisés avec le fait d'expliquer, de décrire,

d'argumenter ou de justifier... Les habitudes culturelles sont ici différenciatrices.

Quand les enfants cumulent difficultés de compréhension du travail scolaire, d'utilisation du langage et de représentation des activités culturelles, les risques d'échec sont les plus forts. »

**VDJ : « Comment reconnaître un élève en difficultés scolaires ? »**

**DP :** « En observant ce que l'élève fait, dit et écrit mais aussi la manière dont il le fait. Par exemple, un élève en difficultés aura tendance à s'attacher à des détails sans importance et à délaisser des détails qui ont leur utilité - comme la ponctuation ou l'accentuation. Chez un élève en difficultés, l'attention n'est pas focalisée sur les bonnes choses. »

**VDJ : « D'après vous, à quoi sont dues les inégalités scolaires ? »**

**DP :** « On pensait autrefois que les inégalités ou les difficultés étaient liées

à des données génétiques, à des dons naturels. On constate aujourd'hui que les causes de ces inégalités sont plutôt d'ordre sociologique : les inégalités scolaires sont fortement liées à la confrontation entre ce que l'on apprend en famille ou en dehors de l'école et ce que l'on apprend à l'école. »

**VDJ : « Quel est le rôle de l'école aujourd'hui ? »**

**DP :** « L'école a deux rôles capitaux : elle assure la diffusion d'une culture et de valeurs ; c'est son rôle de transmission. Elle apporte aussi une aide précieuse à chaque enfant pour la construction de sa personnalité. Elle dote l'enfant d'outils intellectuels, qui l'aident à mieux comprendre le monde dans lequel il vit et prend place. Ce faisant, l'école doit aussi aider à réduire les inégalités scolaires et sociales. »

1) Dirigé par Elisabeth Bautier et Jean-Yves Rochex

2) Les résultats de cette étude seront communiqués à l'issue des travaux

# Surmonter ses échecs pour réussir sa vie

La grande majorité des enfants accueillis en village d'enfants SOS ont connu la maltraitance, la souffrance et le doute. Pour eux, chaque obstacle peut être perçu comme insurmontable. L'école, notamment, représente souvent une source d'échec supplémentaire. C'est pourquoi, pour SOS Villages d'Enfants, soutenir l'investissement scolaire des jeunes dont elle a la charge fait partie intégrante de son projet associatif... afin qu'ils renouent avec la réussite et puissent, un jour, voler de leurs propres ailes.

## A chaque enfant, un projet personnalisé

Lorsqu'il est accueilli en village d'enfants SOS, chaque enfant arrive avec son histoire, sa souffrance, parfois même ses traumatismes, mais aussi avec ses forces et ses faiblesses. Autant de caractéristiques et d'éléments qui sont pris en compte pour bâtir, autour de l'enfant et avec l'enfant, « un projet de vie » personnalisé qui lui permettra de se réaliser pleinement, de s'intégrer dans la société et de vivre une vie d'adulte autonome et responsable. Coordonnée par le chef du service éducatif, c'est toute l'équipe psycho-éducative qui élabore ce projet individuel :

- La mère SOS apporte à l'enfant soutien et affection au jour le jour, suit ses progrès et ses difficultés ;
- L'éducateur intervient quotidiennement auprès des enfants par l'intermédiaire d'activités de soutien scolaire, sportives, culturelles ou ludiques ; il les aide à canaliser leur énergie et leur apprend le sens de l'effort et favorise le dialogue ;
- Le directeur coordonne l'ensemble des actions éducatives et décide conjointement avec l'enfant de ses orientations scolaires et/ou professionnelles.

## Un accompagnement vers l'avenir

Pour que les enfants et les jeunes des villages d'enfants SOS disposent d'un maximum d'atouts pour construire



© Marko Magi

leur avenir, les équipes psycho-éducatives mettent en place un accompagnement en plusieurs étapes :

- du soutien scolaire : cours individuels ou collectifs, recrutement d'éducateurs supplémentaires, financement de scolarités en établissements adaptés en cas de grandes difficultés ;
- des activités culturelles, artistiques et sportives : qui favorisent la créativité, la motricité et le développement des enfants mais les aident surtout à se construire et dépasser leurs traumatismes ;
- l'aide aux jeunes : soutien à la formation, à l'emploi, octroi de bourses pour poursuivre des études longues...

A leur arrivée, beaucoup de ces enfants sont révoltés, agressifs, renfermés ou dépressifs. A force d'amour, d'écoute et de tendresse, et grâce à l'école, au sport et à la culture, ils retrouvent confiance en eux, ils s'épanouissent. D'ailleurs, ils sont eux-mêmes souvent étonnés devant les richesses qu'ils avaient en eux et qu'ils ne soupçonnaient même pas... Oui, ces enfants peuvent s'en sortir et se bâtir un bel avenir. A condition qu'on leur en donne les moyens.

## Enfants du monde : tous à l'école !

Dans la plupart des pays en voie de développement, la violence, la maladie, la faim et l'extrême pauvreté constituent souvent le lot quotidien de nombreux enfants. Pour eux, l'école est un luxe inimaginable alors qu'elle représente sans doute leur meilleure chance de se bâtir un avenir.

C'est pourquoi, dans la plupart des cas, les villages d'enfants SOS sont complétés par des jardins d'enfants, des écoles, des collèges... mais aussi des foyers et des centres de formation qui permettent aux jeunes de poursuivre leurs études ou d'apprendre un métier. Ces structures bénéficient bien évidemment aux enfants accueillis au sein des villages d'enfants SOS mais sont aussi ouvertes à ceux des familles démunies des environs.



© Katja Snozzi

### [ SUR LE TERRAIN ]

Les enfants des villages d'enfants SOS dans le monde sur les bancs de l'école...

#### Un enseignement de qualité



© Katja Snozzi

Dans toutes les écoles des villages d'enfants SOS, l'éducation est proposée gratuitement. Elle suit le programme national et est dispensée par des professeurs formés et recrutés localement.

#### Offrir aux enfants déscolarisés une chance d'avenir



© Claire Mathisse

À Madagascar, pour les enfants déscolarisés ou exclus du système scolaire, âgés de 11 à 16 ans, SOS Villages d'Enfants a mis en place un système d'éducation non formelle qui leur permet en 10 mois d'acquérir toutes les bases scolaires équivalentes au niveau de fin d'école primaire. Ce sont les classes « ASAMA », souvent complétées par les « classes mixtes » qui proposent aux jeunes de 16 ans de combiner enseignement technique et professionnel et formation générale.



© Benno Neelmann

#### Une préparation à l'école dès 3 ans

A Mopti (Mali), le jardin d'enfants SOS compte un effectif total de 221 jeunes élèves dont 13 seulement viennent du village d'enfants SOS ; tous les autres enfants sont issus de familles démunies du voisinage.

#### L'école, c'est aussi pour les filles !

Dans de nombreux pays à travers le monde, les inégalités entre les hommes et les femmes continuent de marginaliser des millions de petites filles en les privant d'éducation. Dans les établissements scolaires SOS, on compte autant de filles que de garçons.



© Patrick Wittmann



© Hamme Osswald

#### Aller à l'école : tous les moyens sont bons !

À Sanankoroba (Mali), pour les enfants venant de loin, un système de charrettes tirées par des ânes a été mis en place pour leur permettre de venir assister chaque jour à la classe.

#### Les nouvelles technologies, une matière à part entière !

Et l'école, c'est aussi apprendre à manier les nouvelles technologies. Dans de nombreux villages d'enfants SOS, cet apprentissage est de plus en plus souvent intégré pour faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.



© Robert Fleischanderl



© Robert Fleischanderl

#### Après l'école, l'aide aux devoirs : une priorité pour les mères SOS

Dans tous les villages d'enfants SOS, le travail scolaire se poursuit avec les devoirs et leçons à la maison. La mère SOS est toujours là pour apporter son soutien.

#### A Madagascar, les frais de la prochaine rentrée scolaire font déjà frémir de nombreux parents !

Dans la Grande Ile, comme c'est le cas dans de nombreux pays, l'impact de la crise alimentaire (voir page suivante) vient se répercuter sur les produits de la vie courante et notamment sur les fournitures scolaires. Ainsi, dans l'enseignement privé, pour une classe de maternelle, on estime à 2 millions Ar. (environ 800 euros) le montant des frais généraux et des fournitures. A cela viennent s'ajouter les vêtements, les chaussures et les activités parascolaires. Dans l'enseignement public, il faudra compter pour la rentrée scolaire un trousseau de 20 000 Ar. (environ 8 euros), une somme bien moindre mais déjà hors de la portée de la plupart des ménages qui y envoient leurs enfants. Ils sont d'ailleurs nombreux à commencer l'école avec des fournitures incomplètes. Pour tenter d'alléger le poids de cette dépense, l'achat des fournitures scolaires a déjà commencé et s'effectuera petit à petit.





# Quand les enfants ont faim...

À la fin du premier semestre 2008, la hausse des produits alimentaires suscite l'inquiétude dans le monde entier. Dans certains pays, l'ampleur dramatique de ce phénomène a précipité des dizaines de milliers de familles dans la pauvreté. Les premières victimes de cette crise sont bien évidemment les enfants, pour qui les carences alimentaires affectent durablement et gravement santé et développement, compromettant sérieusement leurs chances d'avenir.

## FAITS & CHIFFRES\*

- La malnutrition est responsable de la moitié des décès des 11 millions d'enfants de moins de cinq ans qui surviennent chaque année.
- Un enfant sur trois est sous-alimenté de façon chronique, soit environ 777 millions d'individus.

\* UNICEF – Données avant la prise en compte des chiffres de la crise alimentaire

## Malnutrition et dénutrition, des tueuses silencieuses

Tout le monde se souvient avoir vu ces images d'enfants décharnés, les os saillants, les yeux enfoncés, la peau distendue, ressemblant à des petits vieillards, vacillant sur leurs jambes... Ces enfants sont atteints de "marasme", l'une des formes les plus spectaculaires de la malnutrition, qui menace la vie de l'enfant à brève échéance et réclame une attention médicale urgente.

Mais les 3/4 des enfants qui meurent des causes liées à la malnutrition sont atteints de formes de dénutrition dont les signes cliniques sont peu apparents. Leurs carences multiples et concomitantes (en calories, en protéines et en micronutriments) occasionnent un retard de croissance mais surtout affaiblissent gravement le système



© Thomas Schlyz Larsen

immunitaire, rendant l'enfant plus vulnérable aux maladies infectieuses ou respiratoires, dont les complications peuvent alors se révéler mortelles.

### Quand elle ne tue pas, la malnutrition laisse des séquelles durables.

De l'état nutritionnel de l'enfant découle son développement physique, mental et social. Les carences en vitamines et sels minéraux peuvent entraîner un retard de croissance et mettre en péril son développement intellectuel. Ainsi, une anémie en fer peut retarder son développement psychomoteur, une

carence en vitamine A représente une cause majeure de cécité, une carence en iode engendre le crétinisme et celle en vitamine D le rachitisme. Par ailleurs, il est désormais établi que la malnutrition de la femme enceinte affecte la croissance fœtale et entraîne l'apparition ultérieure d'affections chroniques, comme les troubles diarrhéiques.

### Malnutrition-pauvreté : un cycle infernal

Les enfants malnutris ou dénutris ont une capacité d'apprentissage et de travail réduite. Ce qui, à long terme, diminue leur possibilité de subvenir à leurs besoins de façon autonome et, à une plus grande échelle, entrave la croissance économique de leur pays. On estime, ainsi, que dans certains pays, les pertes de vies, les infirmités et la chute de productivité consécutives aux carences nutritionnelles coûtent plus de 5% du PIB (Unicef). Aussi, longtemps tenue pour une cause de la malnutrition, la pauvreté est de plus en plus considérée comme l'une de ses conséquences.

## LEXIQUE DE LA FAIM

- **La malnutrition** désigne un état pathologique causé par la déficience ou l'excès d'un ou plusieurs nutriments. Un apport alimentaire inadapté peut provenir d'une nourriture en mauvaise quantité (apport calorique insuffisant ou, au contraire, excessif) ou de mauvaise qualité (carences nutritionnelles ou excès de graisses...).
- **La dénutrition** est la conséquence d'apports ou de stocks insuffisants en aliments énergétiques et/ou protéiques et/ou en minéraux et oligoéléments pour répondre aux besoins de l'organisme.

[ ENTRETIEN ]

**Tamara Kummer,**

Porte Parole du PAM (Programme Alimentaire Mondial) en France

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 73 millions de personnes à travers le monde étaient nourries grâce aux actions du PAM. Pour faire face à la crise alimentaire de 2008, le PAM renforce le développement de ses programmes de "nutrition nutritive" et a augmenté son soutien auprès des cantines scolaires mais aussi le nombre de rations à emporter ce qui permet d'aider de nombreuses familles.

**Villages de Joie : « Selon vous, quelles sont les principales causes de la crise alimentaire ? »**

**Tamara Kummer :** « Plusieurs facteurs interagissent : la hausse mondiale du prix du carburant, l'augmentation de la demande en produits alimentaires sur les marchés plus riches d'Asie et d'Amérique latine (notamment en viande et en lait) et la demande croissante de biocarburant sont à l'origine de la hausse du prix des denrées alimentaires dans le monde. »

**VDJ : « Combien de personnes cette crise a-t-elle touchées ? »**

**TK :** « Avant la crise, on dénombrait 854 millions de personnes à travers le monde qui souffraient de la faim. Aujourd'hui, nous estimons que ce chiffre a augmenté de 130 millions : des personnes qui jusqu'à présent s'en sortaient et qui aujourd'hui ne peuvent plus faire face à la flambée des prix. C'est ce que l'on appelle le nouveau visage de la faim. Un problème qui n'est plus seulement rural mais qui se déplace vers les villes et les pays intermédiaires.»

**VDJ : « Quel est l'impact de la crise alimentaire sur les enfants ? »**

**TK :** « De nombreuses familles ont vu leur pouvoir d'achat baisser et elles dépensent de plus en plus pour une nourriture dont la qualité est de moins en moins bonne. Alors bien sûr les enfants, et notamment les plus jeunes, sont moins bien nourris et deviennent plus vulnérables à la maladie. Par ailleurs, les pressions économiques contraignent leurs parents à diminuer le budget alloué à leurs frais de scolarité et à leurs soins médicaux. »

**VDJ : « Il s'agit d'une urgence planétaire. Comment agir ? »**

**TK :** « La FAO et toutes les agences des Nations Unies se sont réunies pour lancer de nouveaux programmes, notamment en Afrique. Trop de productions agricoles africaines sont destinées à l'exportation. Il faut désormais les orienter en priorité pour les besoins locaux. Le potentiel existe mais il faut donner à ces pays les moyens de produire davantage, tout en sachant que les résultats de cette politique n'apparaîtront que sur le long terme. »

**VDJ : « Pour conclure, comment le citoyen peut aider ces familles qui sont si douloureusement touchées ? »**

**TK :** « Pour aider ces dizaines de millions de familles à se nourrir, les ONGs mobilisées ont besoin de moyens financiers apportés par les donateurs. Non seulement ces contributions sont utilisées pour faire face à l'urgence mais aussi pour préparer l'avenir, en aidant à mettre en place de nouveaux programmes agricoles qui demain permettront à ces populations de ne plus être touchées par le fléau de la faim. »



© Benno Neelmann

**LES INSTITUTIONS ET LA CRISE ALIMENTAIRE : QUI FAIT QUOI ?**

**■ La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)**

Créée en 1945, la FAO travaille en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé pour aider à construire un monde libéré de la faim. Elle fournit une assistance technique aux gouvernements des pays en voie de développement, veille à harmoniser les normes dans les domaines de la nutrition, l'agriculture, les forêts et la pêche et organise des débats entre les Etats sur les problèmes liés à la nutrition. L'aide alimentaire ne relève pas de ses fonctions.

**■ Le PAM (Programme Alimentaire Mondial)**

Créé en 1963 par l'Assemblée des Nations Unies, le PAM a pour mission d'éliminer la faim et la pauvreté dans le monde, en répondant aux besoins d'urgence et en appuyant le développement économique et social. Le PAM vise aussi à réduire le taux de mortalité infantile, à améliorer la santé des femmes enceintes et à lutter contre les maladies comme le VIH et le SIDA.



## Le cri d'alarme des villages d'enfants SOS

En Afrique, mais aussi à Madagascar, en Haïti, en Inde et au Vietnam, les villages d'enfants SOS soutenus par l'association française subissent de plein fouet l'inflation des prix des denrées alimentaires de base et des matières premières. Si cette situation persiste, elle pourrait résulter en une réduction du nombre d'enfants accueillis et du nombre de familles aidées dans le cadre des programmes de prévention de l'abandon.

### L'inquiétude des mères SOS

Pour faire face à la flambée des prix, les mères SOS ont déjà réduit drastiquement toutes les dépenses familiales ne concernant pas directement les lignes vitales des enfants, comme les vêtements ou les uniformes scolaires. Chaque jour, elles déploient des trésors d'ingéniosité et d'énergie pour maintenir la qualité et la quantité de l'alimentation des enfants. Mais la question qui les taraude est combien de temps pourront-elles tenir encore ?

### [ TEMOIGNAGES ]

#### Une mère SOS au village d'enfants de Sanankoroba (Mali)

« Ma principale préoccupation pour le moment est de veiller à ce que les enfants continuent à avoir une alimentation saine et équilibrée pour éviter qu'ils ne tombent malades et qu'ils puissent continuer à suivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Mais je ne sais pas jusqu'à quand je pourrai continuer à trouver des solutions. Aujourd'hui, il me faut comparer les prix d'un jour sur l'autre, marchander, chercher un produit de substitution quand un produit de base dépasse mon budget, toujours chercher à composer le menu le plus économique... c'est un vrai casse-tête de parvenir à concilier l'équilibre alimentaire et financier. Nous vivons de plus en plus au jour le jour et je suis très inquiète pour l'avenir. »



© Hilary Atkins

### La difficulté à faire face à la croissance des demandes

Dans de nombreux pays, la crise alimentaire a pour effet d'accroître considérablement le nombre de personnes vivant dans des conditions d'extrême précarité et les centres de jour des villages d'enfants SOS se voient assaillis de nouvelles demandes, auxquelles malheureusement ils ne peuvent pas répondre, faute de moyens. Par ailleurs, pour compenser les impacts budgétaires, les équipes de SOS Villages d'Enfants se voient de plus en plus contraintes de réduire l'aide apportée aux familles.



© Fernando Espinoza

#### M. Konaté, Chargé du Programme de Renforcement de la Famille, SOS Villages d'Enfants Mali

« La crise alimentaire se ressent notamment auprès des familles à qui nous fournissons un soutien alimentaire. Nous sommes désormais amenés à réduire l'investissement apporté à certaines des familles dont nous nous occupons déjà alors que le nombre de demandes et d'enfants abandonnés augmente chaque jour. »



© Patrick Wittmann

Dans les villages d'enfants SOS, pour pouvoir maintenir la qualité de l'éducation scolaire et la couverture médicale des enfants, les budgets familiaux sont soumis à des restrictions notamment sur le poste vestimentaire.

### Les villages en construction : le gel des investissements

La flambée des prix ne concerne pas seulement les produits alimentaires mais touche également les matières premières comme le ciment ou le fer, dont les prix ont augmenté de 30 à 50% dans certains pays. Combinée à l'augmentation des prix du transport, cette situation a pour effet de ralentir considérablement les nouveaux projets de construction lancés par l'association ces derniers mois, l'obligeant même parfois à geler ses investissements, pénalisant du même coup les centaines d'enfants et de familles pour qui cette aide représente souvent un ultime recours.

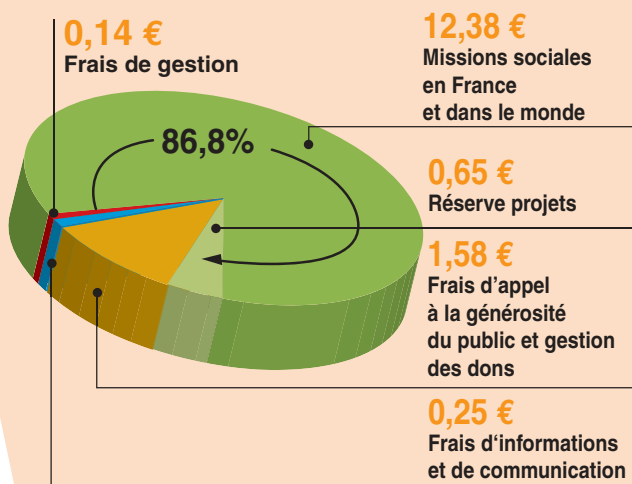
# Faits & Chiffres 2007

## L'enfant au cœur de notre projet



© fotolia

**Sur 15 € reçus :**



### Gilles Paillard, Directeur Général

**Villages de Joie :** « La bonne gestion des finances des associations est au centre des préoccupations des donateurs. Que pouvez-vous en dire pour SOS Villages d'Enfants ? »

**Gilles Paillard :** « Je voudrais rappeler que cet intérêt bien légitime des donateurs est en premier lieu le nôtre. Nous avons le souci de répondre aux besoins des enfants ; c'est là notre mission. Elle s'inscrit dans le cadre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Nous nous efforçons d'apporter des réponses sur le terrain qui soient le plus en phase possible avec des enjeux qui évoluent. La gestion financière de nos actions en France et dans le monde fait l'objet de toute notre attention : lors de la conception d'un projet, pendant sa mise en œuvre et ensuite dans la durée. Car notre engagement porte sur le long terme. Le contexte de la crise alimentaire et d'une certaine incertitude générale nous incite à la plus grande vigilance pour de nouveaux projets. Nous souhaitons en effet pouvoir nous assurer de notre capacité à en assurer le financement dans la durée. Plus que jamais, nous avons besoin de la confiance, du soutien et de la fidélité de nos donateurs. Le développement durable passe avant tout par le développement durable de l'enfant. »

**VDJ :** « Comment juger de l'efficacité de l'action de SOS Villages d'Enfants ? »

**GP :** « L'action de SOS Villages d'Enfants s'est largement étendue depuis ses débuts il y a plus de 50 ans. Aujourd'hui la fédération internationale SOS Villages d'Enfants est présente dans 132 pays, avec souvent une présence multiple dans le même pays : différentes régions, différentes structures. Les réponses de SOS Villages d'Enfants se diversifient pour répondre au mieux aux besoins des enfants. C'est là une première indication sur l'efficacité de son action. Il est un deuxième critère, c'est celui du devenir des enfants qui sont confiés à SOS Villages d'Enfants. SOS Villages d'Enfants considère l'enfant dans sa globalité et lui apporte un soutien affectif, un accompagnement sanitaire, scolaire etc. jusqu'à son insertion professionnelle et sociale. Nous croyons que chaque enfant est appelé à trouver sa place, que tous les enfants y ont droit. Les parcours et témoignages d'anciens jeunes nous confortent en ce sens. Cela vaut la peine de donner une chance aux enfants que la vie n'a pas gâtés ! »



## Un nouveau village d'enfants SOS à Persan (Val d'Oise)

L'année 2007 a été marquée par la validation officielle du projet de notre 13<sup>e</sup> village français à Persan (Val d'Oise).

Suite à l'accord du CROSMs\* - intervenu en février - le projet a déjà bien avancé : achat du terrain par le Conseil Général, dépôt du permis de construire, travaux de viabilisation...

La construction des 10 maisons familiales devrait démarrer très prochainement et permettre l'accueil, dès 2009, de 45 enfants du département.

\* Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale



# Accueillir sur le long terme les

Tout enfant a le droit de grandir dans un environnement familial attentif et protecteur. C'est pourquoi, en France et dans le monde, SOS Villages d'Enfants accueille des enfants séparés de leurs parents en s'appliquant à leur offrir un cadre de vie stable et sécurisant. Ils ont ainsi la possibilité de vivre pleinement leur enfance et de se construire affectivement et psychologiquement afin de devenir des adultes autonomes et épanouis.

## En France : Les 12 villages d'enfants SOS affichent complet

En 2007, **571 enfants** ont été pris en charge au sein des 12 villages SOS en France métropolitaine ainsi que **35 jeunes** au sein de la Maison Claire Morandat. Le dernier village de Sainte-Luce-sur-Loire inauguré en 2005 ayant achevé son processus d'admissions, l'ensemble des villages français fonctionne désormais à capacité maximale.

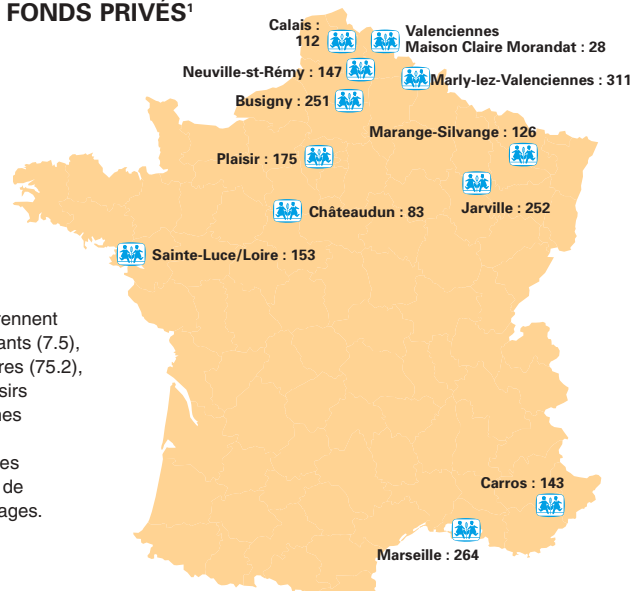
**20 nouvelles fratries** ont été admises au cours de l'année, représentant **50 frères et sœurs**, dont 80% sont âgés de moins de 10 ans. Considérés en situation de danger dans leur famille, 82 % de ces

enfants relèvent de mesures d'assistance éducative décidées par un magistrat. Quant aux 18 % restants, ils sont orphelins ou ont fait l'objet d'un retrait de l'autorité parentale.

Ces enfants grandissent aujourd'hui avec leurs frères et sœurs au sein d'une maison qui est devenue la leur. Elevés par **109 mères SOS** - elles-mêmes épaulées par **124 aides familiales** - et encadrés par une équipe de **74 éducateurs** et **19 psychologues** (des effectifs stables par rapport à 2006), ils bénéficient des conditions optimales pour reconstruire leur vie d'enfant et se bâtir un avenir.

### UTILISATION DES FONDS PRIVÉS<sup>1</sup> en milliers d'euros

- 1) Les fonds privés comprennent les frais de garde d'enfants (7.5), de prestations ménagères (75.2), de voiture (89.9), de loisirs (47.7), d'aides aux jeunes majeurs (54.7)...
- 2) Les ressources publiques couvrent 90% des frais de fonctionnement des villages.



### RESSOURCES PUBLIQUES<sup>2</sup> en milliers d'euros

|              |               |
|--------------|---------------|
| Busigny      | 2 243         |
| Calais       | 2 104         |
| Carros       | 1 929         |
| Châteaudun   | 2 089         |
| Digne        | 1 679         |
| Jarville     | 1 922         |
| Marange      | 2 059         |
| Marly        | 2 140         |
| Marseille    | 3 067         |
| Neuville     | 2 090         |
| Plaisir      | 2 295         |
| Sainte-Luce  | 2 096         |
| Valenciennes | 1 285         |
| <b>Total</b> | <b>26 998</b> |

## Plus de 1,5 million d'euros ont permis d'améliorer l'accueil de plus de 600 enfants et jeunes dans 12 villages SOS et la Maison Claire Morandat

- **721 000 euros** ont été investis en construction (agrandissement d'une maison à Jarville, ouverture d'une 10<sup>e</sup> maison à Marange, studios regroupés pour les jeunes à la Maison Claire Morandat...);
- **821 000 euros** ont été investis pour d'importants travaux d'agencements et de rénovation des maisons familiales dans 11 de nos villages (façades, peinture, espace jeux...).

### Nombre d'enfants dans les villages d'enfants SOS \*

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| Busigny                       | 54         |
| Calais                        | 50         |
| Carros                        | 41         |
| Châteaudun                    | 45         |
| Digne                         | 45         |
| Jarville                      | 43         |
| Marange                       | 46         |
| Marly                         | 51         |
| Marseille                     | 56         |
| Neuville                      | 46         |
| Plaisir                       | 45         |
| Sainte-Luce s/Loire           | 49         |
| <b>Total Villages</b>         | <b>571</b> |
| <b>Maison Claire Morandat</b> | <b>35</b>  |
| <b>Total</b>                  | <b>606</b> |

\*Chiffres au 31/12/2007



# enfants séparés de leurs parents



## Dans le monde : Plus de 350 nouveaux enfants accueillis

Au-delà de nos frontières, avec **6 033 enfants et jeunes** pris en charge, l'action de SOS Villages d'Enfants s'est inscrite dans la continuité des années précédentes, favorisant l'ouverture de nouvelles structures afin d'accueillir toujours plus d'enfants en danger (+4,37% par rapport à 2006).

En 2007, 351 nouveaux enfants ont été admis :

### >>> au sein de 4 nouveaux villages d'enfants SOS ouverts en 2007 :

- **80 enfants** orphelins ou abandonnés ont intégré les 12 maisons du village de Raipur (Inde) en juin.
- **39 enfants** orphelins ou de parents souffrant de déficiences mentales sont arrivés en août au nouveau village de **Douala** (Cameroun).
- **140 enfants** orphelins victimes du Tsunami, déjà pris en charge dans des maisons louées par l'association, ont pu retrouver un toit bien à eux dans les villages de **Meulaboh** (Indonésie) et de **Pondichéry** (Inde), ouverts respectivement en septembre et décembre 2007.

### UTILISATION DES FONDS PRIVÉS\* en milliers d'euros

Ne bénéficiant d'aucune aide publique pour ses actions dans le monde, SOS Villages d'Enfants a, en 2007, pu développer ses activités grâce au fidèle et généreux soutien de ses donateurs et parrains.

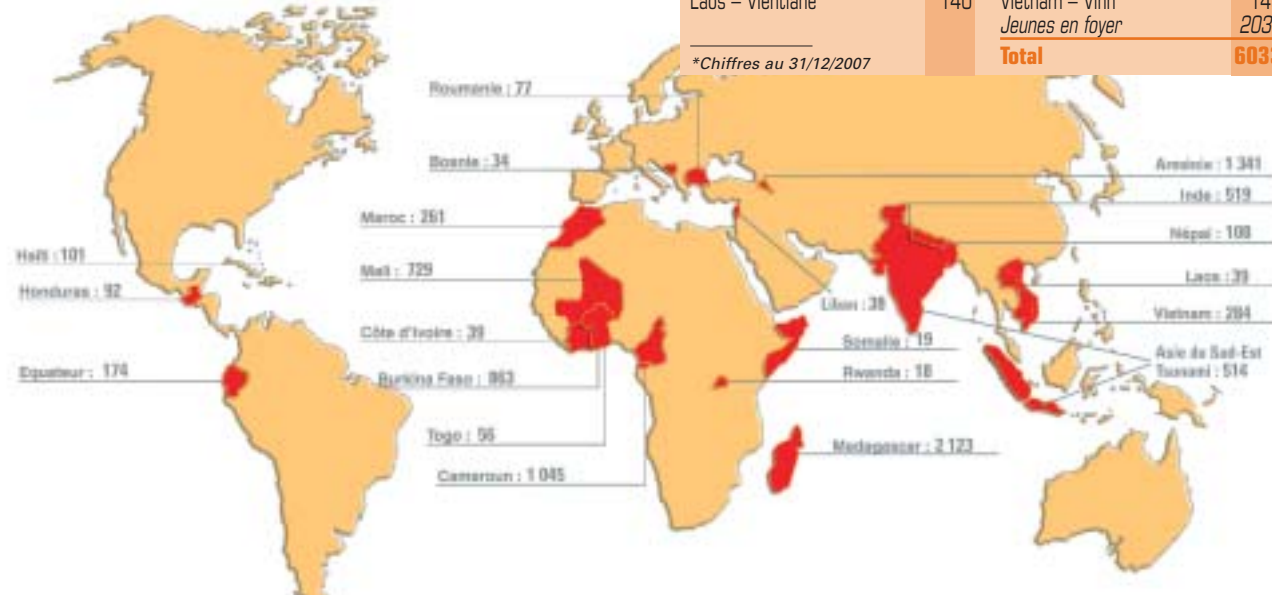
### >>> au sein de 4 villages d'enfants SOS existants :

- **64 enfants** ont été admis en 2007 dans les 2 villages ouverts à El Jadida (Maroc) et à Dong Hoi (Vietnam) ; le village d'El Jadida atteint aujourd'hui sa capacité maximale.
- **28 enfants** ont trouvé refuge auprès d'une mère SOS grâce aux agrandissements des 2 villages de **Sanankoroba** et de **Mopti** au Mali (construction de 4 nouvelles maisons).

### Nombre d'enfants accueillis dans les villages d'enfants SOS\*

|                            |     |                           |             |
|----------------------------|-----|---------------------------|-------------|
| Arménie – Kotajk           | 79  | Madagascar – Antananarivo | 146         |
| Bosnie – Sarajevo          | 82  | Madagascar – Antsirabe    | 119         |
| Burkina Faso – Dafra       | 119 | Madagascar – Toamasina    | 117         |
| Burkina Faso – Ouagadougou | 112 | Mali – Sanankoroba        | 130         |
| Cameroun – Douala          | 39  | Mali – Mopti              | 120         |
| Côte d'Ivoire – Abobo-Gare | 100 | Maroc – El Jadida         | 66          |
| Equateur – Esmeraldas      | 99  | Maroc – Imzouren          | 98          |
| Equateur – Quito           | 107 | Népal – Pokhara           | 106         |
| Haïti – Cap Haïtien        | 220 | Roumanie – Bucarest       | 68          |
| Honduras – Tegucigalpa     | 135 | Roumanie – Sibiu          | 59          |
| Inde – Choglamсар          | 675 | Rwanda – Kigali           | 148         |
| Inde – Pondichéry          | 90  | Somalie – Mogadiscio      | 89          |
| Inde – Raipur              | 92  | Togo – Kara               | 93          |
| Indonésie – Meulaboh       | 52  | Vietnam – Dalat           | 102         |
| Laos – Pakse               | 169 | Vietnam – Dong Hoi        | 84          |
| Laos – Vientiane           | 140 | Vietnam – Vinh            | 143         |
|                            |     | <i>Jeunes en foyer</i>    | <i>2035</i> |
|                            |     | <b>Total</b>              | <b>6033</b> |

\*Chiffres au 31/12/2007



## Un engagement renforcé en Arménie

Compte tenu des liens franco-arméniens, SOS Villages d'Enfants a décidé d'assurer, à partir de 2007, la totalité des coûts de fonctionnement des structures existantes en Arménie :

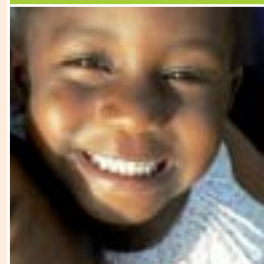
- le village de Kotajk, créé en 1990 suite au tremblement de terre, et accueillant 79 enfants,
- 3 foyers de jeunes, où sont suivis actuellement 65 adolescents.

Par ailleurs, le nombre d'orphelins sociaux dans le pays atteignant de tristes records, SOS Villages d'Enfants a validé la mise en construction et le financement d'un 2<sup>e</sup> village SOS. Celui-ci sera situé à Idjevan et devrait permettre d'accueillir, dès 2009, 91 nouveaux enfants.



Grâce à votre soutien, plus de 23 000 enfants ont été pris en charge dans 20 pays. Au total plus de 9 millions d'euros ont été utilisés :

- pour la prise en charge globale des 6033 enfants et jeunes dans 32 villages existants,
  - pour la finalisation des travaux de construction des 4 nouveaux villages ouverts en 2007 et agrandissement des villages existants,
  - pour le fonctionnement des groupes scolaires, leurs cantines et les programmes de santé,
  - pour les besoins des Programmes de Renforcement des liens familiaux,...
- voir pages 12 et 13





## Eduquer les enfants pour leur donner une chance d'avenir

En France et dans le monde, pour permettre aux enfants de réussir leur vie sociale et professionnelle, les équipes de SOS Villages d'Enfants se mobilisent autour du projet éducatif de l'enfant, lui apportant les infrastructures et le soutien dont il a besoin.

### En France :

#### Renouer avec la réussite

Chaque enfant accueilli au sein de nos villages SOS fait l'objet d'un "projet de vie", tenant compte de son parcours, de ses envies et de ses aptitudes.

Au-delà de **l'accompagnement thérapeutique** indispensable pour réparer les blessures physiques et psychologiques du passé (+ de 50% des enfants de nos villages en 2007), une place de plus en plus importante est accordée à **l'accompagnement scolaire**. Si seulement 6 % des enfants accueillis ont suivi, en 2007, une orientation en établissement adapté à leurs difficultés (classes élémentaires ou secondaires

spécialisées), le soutien scolaire assuré par les éducateurs des villages ou par des animateurs extérieurs s'est avéré nécessaire pour l'ensemble des enfants accueillis.

En parallèle, les **activités parascolaires** culturelles, artistiques, sportives et les nouvelles technologies (informatique) ont été favorisées de façon à apporter une approche pédagogique différente et individualisée, qui permet souvent à l'enfant d'exprimer son traumatisme, de le surmonter et de faire face à sa scolarité.

Avec **87 % de taux de réussite aux examens** (sur 45 diplômes préparés), les résultats scolaires 2007 ont été satisfaisants et témoignent de l'effort particulier mené par l'association dans ce domaine.

### Dans le monde :

#### Devenir acteur de sa vie

Dans de trop nombreux pays, les structures scolaires locales manquent cruellement et/ou le revenu familial moyen est insuffisant pour subvenir aux besoins de tous obligeant de nombreux enfants à travailler au lieu d'aller à l'école.

C'est pour cela que SOS Villages d'Enfants construit à proximité de ses villages des maternelles, des écoles primaires et des collèges ouverts aux enfants des villages SOS, mais aussi, et surtout, aux enfants défavorisés des quartiers voisins, garçons comme filles. Chaque établissement comporte une cantine afin que chaque élève puisse recevoir chaque jour au moins un repas équilibré.

En 2007, 4 nouveaux groupes scolaires ont été créés :

- A **Antsirabe** (Madagascar), une école primaire, secondaire et professionnelle a ouvert ses portes accueillant **235 élèves** ; à terme, ce sont près de 400 jeunes qui pourront y recevoir une éducation.
- A **Raipur** (Inde), un nouveau jardin d'enfants SOS a accueilli tout au long de l'année **25 tout-petits** de 3 à 5 ans.
- A **Douala** (Cameroun), **86 élèves** ont été admis au sein de la nouvelle école SOS à la rentrée 2007-2008, tandis que **37 enfants** ont rejoint le jardin d'enfants SOS.

Au total, ce sont aujourd'hui **69 écoles** maternelles, primaires, secondaires, techniques et professionnelles qui accueillent **14 000 enfants et adolescents**.



## Du côté des jeunes : l'accompagnement vers l'autonomie

### En France :

>> Après 3 années de fonctionnement, **la Maison des Adolescents** de Plaisir (Yvelines), qui a accueilli **15 jeunes** en 2007 sur un rythme d'internat scolaire, s'impose désormais comme un dispositif efficace permettant à la fois de pacifier les relations avec la mère SOS ou la fratrie, mais aussi de créer un "mieux vivre" quotidien, lui-même propice à la prise d'autonomie.

>> **La Maison Claire Morandat** offre également aux jeunes de nos villages une solution de "semi-autonomie" associant l'accueil en studios à une démarche éducative spécifique assurée par des éducateurs. En 2007, **35 jeunes** ont pu bénéficier de ce dispositif.

>> En 2007, les deux établissements associés, la **Ferme du Major** et les **Ateliers de la Garenne**, ont assuré à respectivement **52** et **87 jeunes adultes** en difficultés, une aide à l'insertion sociale et professionnelle.

### Dans le monde :

>> **26 structures dédiées** à l'accueil des jeunes de nos villages SOS sont mises en place. Au-delà de l'autonomie, elles leur offrent aussi la possibilité de poursuivre des études ou des formations qui leur permettront de s'insérer professionnellement dans leur pays.

>> A **Madagascar**, 2 nouveaux établissements pour les jeunes sortant des villages SOS de Tamatave et Antananarivo ont ainsi été ouverts en 2007, portant à 8 le nombre total de foyers de jeunes SOS sur la Grande Ile.

Quel chemin les anciens des villages d'enfants SOS ont-ils parcouru depuis leur placement jusqu'à aujourd'hui ?\*

Grâce à une étude, publiée par l'Inserm en 2007, intitulée *Devenir à l'âge adulte des jeunes placés avec leur fratrie au village d'enfants SOS de Marseille*, il est apparu que :

- tous considèrent comme une chance d'être restés avec leurs frères et sœurs et d'avoir bénéficié d'un cadre éducatif et affectif stable.
- 78 % d'entre eux se sont insérés à la fois socialement et professionnellement.
- tous assument leur parentalité et la reproduction des comportements de placement s'avère extrêmement faible.

\* Voir Villages de Joie 205



## Dans le monde : Protéger les enfants de l'abandon grâce aux programmes de renforcement des liens familiaux

La misère, la faim, la maladie, les catastrophes... les tragédies subies par les enfants dans les pays les plus pauvres ne manquent pas et sont toutes aussi insoutenables les unes que les autres. Mais il en existe une contre laquelle nous pouvons agir : celle de parents en situation de grande précarité, ne parvenant plus à nourrir leurs enfants et contraints de les abandonner. L'abandon d'enfant est malheureusement un fléau qui progresse de façon fulgurante dans les pays les plus vulnérables. C'est pourquoi la prévention de ces abandons est devenue aujourd'hui l'une des priorités majeures et absolues de SOS Villages d'Enfants.

À fin 2007, dans les 20 pays où SOS Villages d'Enfants intervient, **35 000 enfants** bénéficiaient de **14 Programmes de Renforcement des liens familiaux**. Ces programmes s'appuient sur des structures existantes ou sur la création de centres de jour. Ils agissent à deux niveaux :

- **une prise en charge intégrale des enfants** durant la journée : soutien sanitaire, nutritionnel et éducatif.
- **un accompagnement global des parents** : aide administrative et juridique, formation professionnelle, renforcement de la responsabilité parentale, sensibilisation au VIH/sida et aux droits de l'enfant, accès à des micro-crédits, aide à la réhabilitation du logement...

Cet accompagnement s'étend de 3 à 5 ans. Au fil du temps, les familles, en majorité monoparentales, retrouvent peu à peu la dignité et l'autonomie financière suffisante pour élever leurs enfants.

### En 2007, plusieurs programmes ont été mis en place en Afrique occidentale :

- au **Mali**, en faveur de **400 enfants** issus de quartiers très précaires en périphérie de Sanankoroba et de Mopti ; une crèche a également été ouverte au sein du village d'enfants SOS de Sanankoroba accueillant **60 tout-petits**, permettant ainsi à leurs mères d'aller travailler pour subvenir à leurs besoins.
- au **Burkina Faso**, en faveur de **230 enfants** à proximité de Bobo-Dioulasso.

Au Liban, SOS Villages d'Enfants a renforcé son soutien aux familles très sévèrement frappées par le conflit de juillet 2006.

353 enfants (59 familles) ont ainsi pu bénéficier d'une prise en charge psychosociale dans la durée qui les aidera à surmonter les traumatismes subis et à réapprendre à vivre normalement.



### [ TEMOIGNAGE ]

« Quand nous avons su que Karim et Mourad, les 2 derniers d'une famille de 9 enfants vivant dans une misère extrême à la périphérie de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), étaient sur le point d'être abandonnés par leurs parents, nous avons répondu immédiatement aux besoins les plus vitaux : soins, aide alimentaire, vêtements... Ensuite nous avons entrepris les démarches permettant aux parents d'avoir accès à des micro-crédits, les intérêts étant à notre charge. Ils ont ainsi pu se constituer un petit stock de denrées alimentaires qu'ils vendent, dans un ancien box à voiture aménagé sommairement. Progressivement, ils rembourseront leurs micro-crédits, mais aujourd'hui ils disposent déjà d'une autonomie suffisante pour élever leurs 9 enfants.

Cet exemple est typique des nombreux cas que nous gérons au quotidien ; au final nous ne faisons que donner un « coup de pouce » à ces familles, ce qui compte c'est qu'elles retrouvent l'envie de s'en sortir seules, sans être assistées. »

**Directeur du village d'enfants SOS de Dafra/Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)**



## Ressources en progression de 11,8%

Avec un total de plus de 20 millions d'euros, **les ressources privées** ont progressé de 13%. On constate la fidélité de nos donateurs avec une croissance de leur contribution globale de 9%, et tout particulièrement celle des parrains et "soutiens réguliers" qui a augmenté de 13%. Le montant des legs et donations encaissé au cours de l'exercice est en progression de plus de 50%.

Ces ressources privées ont permis de financer :

- >>> nos structures et actions en France à hauteur de 4,2 millions d'euros
- >>> les contributions que nous versons à nos trois établissements associés (les Ateliers de la Garenne, la Ferme du Major et l'association Villages d'Enfants de Polynésie française pour un total de 500 000 €)
- >>> nos missions sociales dans le monde pour 9,16 millions d'euros.

**Les ressources publiques** ont augmenté de 5,6%, conséquence à la fois d'une augmentation de l'activité de 2,3% liée à la pleine capacité du nouveau village de Sainte-Luce-sur-Loire et à une augmentation de 3,3% du montant des prix de journée accordés par les Conseils généraux. Ces allocations ont couvert 90% des frais de fonctionnement des villages en France.

## Emploi des ressources : poursuite du développement à l'international

**Les dépenses liées aux missions sociales** de l'association ont augmenté de 13 %. En France, elles ont progressé de 6,5 %. On remarquera la progression de 42 % du montant des missions à l'international par rapport à 2006, avec un montant de 9,16 millions d'euros. Ceci est la conséquence de la poursuite du plan de développement de l'association :

- >>> constructions terminées en 2007 : Douala (Cameroun), Raipur (Inde) et les opérations « SOS Orphelins d'Asie » à Pondichéry (Inde) et Meulaboh (Indonésie).
- >>> un nouveau projet qui a débuté à Idjevan (Arménie) en 2007.

30% des ressources privées collectées en 2007 ont contribué à financer les coûts de construction de ces projets, à hauteur de 2,8 millions d'euros.

L'augmentation sensible des **frais d'appel à la générosité du public** est liée au plan de développement des ressources mis en œuvre en 2007. Son objectif est de recruter de nouveaux donateurs pour financer le développement des actions de l'association, tant en France qu'à l'international (financement des coûts de fonctionnement des villages construits de 2006 à 2009). Une attention particulière a été portée à la maîtrise des frais de traitement des dons (-3%), frais d'information et de communication (-21%).

Report d'activités et financier disponibles sur [www.sosve.org](http://www.sosve.org)



SOS Villages d'Enfants

### BILAN SIMPLIFIÉ

|                           |               |                           |               |
|---------------------------|---------------|---------------------------|---------------|
| Actif immobilisé          | 23 679        | Fonds associatifs         | 56 165        |
| Actif circulant           | 44 522        | Provisions                | 2 606         |
| Comptes de régularisation | 471           | Dettes                    | 9 852         |
| Villages à l'étranger     | 1 469         | Comptes de régularisation | 49            |
|                           |               | Villages à l'étranger     | 1 469         |
| <b>TOTAL</b>              | <b>70 141</b> |                           | <b>70 141</b> |

### COMPTE EMPLOIS/RESSOURCES 2007

#### RESSOURCES

|   | Exercice 2007<br>en 000 € | Rappel 2006<br>en 000 € |
|---|---------------------------|-------------------------|
| <b>DONS</b>   | <b>11 843</b>             | <b>11 363</b>           |
| DONS "SOS Orphelins d'Asie"   | 101                       | 158                     |
| <b>PARRAINAGES</b>  |                           |                         |
| des villages d'enfants SOS dans le monde  | 3 211                     | 2 964                   |
| <b>DONATIONS ET LEGS</b>  | <b>5 094</b>              | <b>3 367</b>            |
| <b>SOUS TOTAL 1</b>   | <b>20 248</b>             | <b>17 852</b>           |
| <b>PARTICIPATION DES ORGANISMES PUBLICS</b>   |                           |                         |
| • Prix de journée et dotation globale année N   | 26 998                    | 25 553                  |
| • Reprise du résultat N-2   | - 470                     | - 996                   |
| <b>SOUS TOTAL 2</b>   | <b>26 528</b>             | <b>24 557</b>           |
| <b>SUBVENTIONS DIVERSES : Autres (Mairies)</b>  | <b>9</b>                  | <b>32</b>               |
| <b>COTISATIONS</b>  | <b>0</b>                  | <b>0</b>                |
| <b>ABONNEMENTS A LA REVUE</b>   | <b>14</b>                 | <b>20</b>               |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>  | <b>1 378</b>              | <b>935</b>              |
| PRODUITS FINANCIERS "SOS Orphelins d'Asie"  | 42                        | 36                      |
| <b>REPRISES DE PROVISIONS, AMORTISSEMENTS<br/>ET TRANSFERTS DE CHARGES</b>  | <b>581</b>                | <b>200</b>              |
| REPRISE PROVISION FONDS DEDIÉS<br>"SOS Orphelins d'Asie"  | 371                       | 219                     |
| <b>AUTRES PRODUITS DIVERS</b><br>(remboursements loyers, formation professionnelle,<br>tickets repas, vacances, loisirs, cessions d'éléments<br>d'actif immobilisé, etc...) | <b>1 691</b>              | <b>1 637</b>            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>50 862</b>             | <b>45 489</b>           |

#### EMPLOIS

|  | Exercice 2007<br>en 000 € | Rappel 2006<br>en 000 € |
|--|---------------------------|-------------------------|
| <b>MISSIONS SOCIALES</b>   |                           |                         |
| <b>Fonctionnement des villages et du siège en France</b>                                   | <b>31 978</b>             | <b>30 039</b>           |
| Participation au village de Polynésie Française  | 94                        | 90                      |
| Participation aux établissements d'insertion<br>(Ferme du Major et Ateliers de la Garenne) | 406                       | 228                     |
| <b>Actions dans le Monde</b>   | <b>9 160</b>              | <b>6 448</b>            |
| <b>SOUS TOTAL 1</b>  | <b>41 638</b>             | <b>36 805</b>           |
| <b>FRAIS SUR LEGS ET DONATIONS</b>   | <b>405</b>                | <b>0</b>                |
| <b>FRAIS D'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>   | <b>5 026</b>              | <b>3 829</b>            |
| FRAIS D'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (TSUNAMI)  | 0                         | 1                       |
| <b>FRAIS DE TRAITEMENT DES DONS</b>  |                           |                         |
| Traitement des dons  | 214                       | 218                     |
| Reçus fiscaux  | 82                        | 88                      |
| <b>SOUS TOTAL 2</b>  | <b>5 727</b>              | <b>4 136</b>            |
| <b>FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>   |                           |                         |
| Coût de réalisation de la revue  | 252                       | 292                     |
| Coûts de communication   | 606                       | 800                     |
| <b>SOUS TOTAL 3</b>  | <b>857</b>                | <b>1 092</b>            |
| <b>FRAIS DE GESTION</b>  | <b>386</b>                | <b>357</b>              |
| <b>FRAIS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</b>  | <b>24</b>                 | <b>54</b>               |
| <b>AUTRES CHARGES DIVERSES</b>   | <b>62</b>                 | <b>46</b>               |
| <b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE DISPONIBLE POUR PROJETS</b>                                      | <b>2 168</b>              | <b>2 999</b>            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>50 862</b>             | <b>45 489</b>           |

# S'amuser, et si c'était vital...?

Le texte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant affirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qu'il faut éduquer, protéger, soigner quel que soit l'endroit où il est né mais que c'est aussi une personne qui a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer. De plus, de nombreuses études ont montré récemment qu'un tel droit constitue aussi une dimension essentielle du développement harmonieux de l'enfant.

## Le plaisir, une composante essentielle de l'apprentissage

Dans la vie de l'enfant, le jeu est la première action qui lui permette d'exploiter en même temps amusement et socialisation. Le jeu offre aux enfants la possibilité de modeler leur environnement, d'utiliser leur imagination et de prendre plaisir aux activités auxquelles ils participent. Or le plaisir reste l'un des premiers moteurs de l'apprentissage.

Selon le rapport de l'association *Learning Through the Arts*, participer à des activités artistiques, physiques ou sportives contribuerait au désir d'apprendre et aurait, de fait, des répercussions sur la performance scolaire. Ses résultats montrent, en effet, que la pratique de ces activités permet non seulement d'améliorer son sens de l'exécution et sa capacité à fixer son attention mais également son aptitude à planifier, à anticiper, à prendre des décisions, à contrôler son stress et à corriger ses erreurs...



© SOS Archives

Autant de compétences qui se révèlent être très utiles dans la vie quotidienne et nécessaires pour la réussite scolaire.

## La sociabilité et le sentiment de compétence, les éléments fondateurs de l'estime de soi

« C'est principalement par le biais de l'observation, du jeu et du travail avec d'autres personnes [...] qu'un enfant découvre à la fois ce qu'il peut faire et qui il peut devenir – c'est ainsi qu'il développe ses compétences et son identité ». Ainsi, plus on propose aux enfants des activités qui les font se sentir importants et compétents, plus on crée chez eux le sentiment d'exister. Ce sentiment, lorsqu'il s'exprime en présence d'autres enfants, leur renvoie une image positive d'eux-mêmes et les motive, en outre, à entretenir avec les adultes des relations bienveillantes, positives et encourageantes.

## Développer son autonomie, la garantie d'un avenir plus facile

Les enfants ont besoin de faire des choix, d'avoir leur mot à dire et de faire des choses par et pour eux-mêmes. Une évaluation sur les besoins récréatifs des enfants<sup>2</sup> a révélé que les activités de plein air et la vie dans les camps d'été donnent aux enfants

## Le 20 novembre prochain, on se met sur son 31 !

A l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Enfant, célébrée le 20 novembre, SOS Villages d'Enfants en partenariat avec la Ligue de Football Amateurs (2, 3 millions de licenciés en France) et la Fondation du Football rappelle l'article 31 de la Convention, le droit des enfants aux loisirs et au jeu. Il est prévu à cette occasion une prise de parole et un relais au niveau des clubs de football.

l'occasion de développer des compétences sociales et physiques dans des environnements variés : aptitude à être indépendants, à compter sur soi, à faire des choix réfléchis... Plus globalement, il s'avère que ces expériences les préparent à faire face aux situations de la vie susceptibles d'affecter leur confiance en soi.

1) Urie Bronfenbrenner – Psychologue, spécialiste du développement de l'enfant  
2) Alliance nationale pour les enfants  
« Activités récréatives dans la phase intermédiaire de l'enfance »

## Le droit aux activités récréatives (art. 31\*), un droit défendu par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)

On entend par activité récréative toute activité qui encourage l'apprentissage progressif tout en s'amusant et en apportant de la satisfaction : sport, arts, théâtre, danse... et toute activité de loisirs de plein air. La valeur des activités récréatives a été reconnue dans la CIDE pour assurer le bien-être et le développement sain des enfants. A ce titre, cette dernière encourage tous les gouvernements à favoriser les programmes récréatifs pour les enfants.

\* « Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

## [ SUR LE TERRAIN ]

## Les vacances des jeunes des villages d'enfants SOS : un temps pour privilégier les loisirs et la découverte de soi

Pour de nombreux enfants, vacances riment souvent avec retrouvailles familiales chez les grands-parents, un oncle, une tante... Ces épisodes, qui ont le goût de l'enfance, forgent les souvenirs communs et contribuent à se situer dans les relations et dans le temps... Malheureusement, la plupart des enfants accueillis en villages d'enfants SOS n'ont pas la chance de connaître de tels moments. Les équipes éducatives sont donc là pour veiller à ce que, pour eux aussi, les vacances se répartissent entre partage familial et engagement extérieur.

### Un temps pour s'exprimer et se réaliser

Les vacances... moment privilégié pour les loisirs : fini le temps des contraintes scolaires et place à la détente ! Dans les villages d'enfants SOS, le temps des vacances fait partie intégrante du projet pédagogique de l'enfant au même titre que celui de sa vie scolaire. En effet, c'est une période particulièrement importante pour permettre à l'enfant de développer une partie de sa personnalité mais aussi pour tisser avec lui des liens plus profonds.

Pour chaque projet de loisirs qui lui est présenté, l'enfant est appelé à s'exprimer voire – selon son âge – à participer à sa préparation. En ce sens, tout au long de l'année, les mères SOS et les éducateurs échangent régulièrement avec chaque enfant pour apprécier leurs envies et leur goût pour une activité ou une autre. L'objectif étant de s'assurer que chaque temps de vacances proposé corresponde au mieux à leurs besoins et à leurs souhaits. A la rentrée, l'équipe éducative dresse avec chacun d'entre eux un bilan individuel et personnalisé pour s'assurer que leurs attentes ont été satisfaites.

### Un temps pour découvrir de nouveaux horizons...

Le temps des vacances, c'est avant tout l'occasion de nouvelles expériences, de nouvelles rencontres, de « nouveaux copains », de nouveaux animateurs... C'est pourquoi, les équipes pédagogiques font en sorte de diversifier les expériences en centres de vacances, camps d'été, chantiers pour les adolescents... Indépendamment de leur aspect festif et ludique, ces expériences sont aussi pour les jeunes des villages d'enfants SOS l'occasion de montrer leur capacité à se gérer de façon autonome, à se projeter dans un



© SOS Archives

nouveau type de relation sociale mais aussi à surmonter « l'inconnu ».

Le recours aux centres aérés, permettant aux enfants de bénéficier d'activités de loisirs à la journée, est également largement plébiscité, notamment pour les enfants en phase d'accueil qui ont encore besoin d'être sécurisés au jour le jour.

### ... mais aussi un temps de partage familial

L'équipe pédagogique veille également à ce que le temps des vacances comporte toujours des moments de séjour familial, c'est-à-dire des moments où l'enfant reste à la maison avec sa mère SOS, joue avec les enfants du quartier, partage des activités avec ses frères et sœurs... et fait des devoirs de vacances afin de préparer sa prochaine rentrée scolaire.

Ces temps de vacances passés en famille peuvent également se dérouler sur un lieu de villégiature : si la mère SOS loue une maison ou bien si elle décide d'emmener les enfants dont elle s'occupe dans sa propre famille.

### ANCV, Pierre & Vacances et Planète Aventures, des partenaires solidaires

Les activités externes se révèlent souvent onéreuses. Les Conseils Généraux prennent en charge une partie des budgets vacances mais les fonds privés nous permettent d'élargir la palette des offres, avec une approche personnalisée et qualitative. A ce titre, nous tenons à remercier tout particulièrement 3 partenaires importants : l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances), Pierre et Vacances et Planète Aventures qui offrent gracieusement des vacances de qualité aux enfants accueillis dans nos villages.

# A Madagascar : lutte contre le travail des enfants et insertion des jeunes

A Madagascar, alors que le travail des enfants est encore une pratique généralisée, l'insertion professionnelle des jeunes reste difficile pour beaucoup d'entre eux.

Implantée sur la Grande Ile depuis bientôt 20 ans, SOS Villages d'Enfants prend en charge des milliers d'enfants et de jeunes à travers un accompagnement large et diversifié : accueil sur le long terme, prévention de la maltraitance et de l'abandon, scolarisation... Depuis de nombreuses années, l'association a également mis en place des actions qui leur ouvrent les portes de la scolarité et de l'insertion professionnelle.

Le programme international d'élimination du travail des enfants du Bureau International du Travail, mené en collaboration avec les ONGs qui œuvrent dans le secteur, prévoit de retirer 15 000 enfants du travail d'ici 2010. Dans sa première année de collaboration, SOS Villages d'Enfants Madagascar a pu retirer 300 enfants du travail en les réintégrant dans des classes d'appui scolaire leur permettant de poursuivre une vie scolaire normale. Le 12 juin dernier SOS Villages d'Enfants a participé à la journée mondiale de la lutte contre le travail des enfants, autour du thème : *L'éducation, la meilleure réponse au travail des enfants.*



© Claire Mathisse

Madagascar : voir les vidéos - [www.sosve.org](http://www.sosve.org) - cliquez sur "Découvrir notre action" puis "Action dans le monde".

## La lutte contre le travail précoce des enfants : un partenariat étroit avec l'Organisation Internationale du Travail

A Madagascar, sur les 4 204 000 enfants de 7 à 17 ans, 1 377 000 sont astreints au travail. Un quota élevé d'enfants travailleurs qui place la Grande Ile parmi les pays les plus précaires en matière de respect des droits de l'enfant.

Pour remédier à cette situation, SOS Villages d'Enfants Madagascar collabore activement au programme international sur l'élimination du travail des enfants de l'Organisation Internationale du Travail (IPEC / BIT). Ses actions se situent à 3 niveaux :

- **auprès des enfants en âge scolaire** : par des actions de sensibilisation vis à vis d'eux et de leurs parents afin de prévenir leur entrée précoce sur le marché du travail ;
- **auprès des enfants déjà engagés sur le marché du travail** : en travaillant en lien avec les autorités communales, les médecins... afin d'identifier ces

## SOS VILLAGES D'ENFANTS À MADAGASCAR

- **5 sites** : Antananarivo - Antsirabe - Mahajanga - Toamasina - Toliara,
- **600 enfants et jeunes pris en charge** dans 3 villages d'enfants SOS,
- **600 enfants accueillis** dans 8 centres de jour, soit 170 familles bénéficiaires,
- **2 000 enfants scolarisés** dans 10 établissements SOS

enfants et de pouvoir déclencher une procédure administrative susceptible d'aboutir à une prise en charge en village d'enfants SOS ou en « placement familial » ;

- **auprès des enfants travailleurs de plus de 15 ans** : en les formant afin de leur donner les moyens de mieux répondre aux exigences de leur métier et leur permettre de défendre leurs droits dans le milieu du travail.

## L'insertion professionnelle des jeunes : un accompagnement spécifique avec le Service d'Insertion et d'Orientation Professionnelle (SISOP)

SOS Villages d'Enfants Madagascar propose aux jeunes une démarche progressive et collective d'accompagnement et d'encadrement dans leur recherche d'insertion professionnelle et d'autonomie.

Parmi les outils mis à leur disposition, le Forum des Métiers leur offre la possibilité de se renseigner sur les principaux débouchés du monde du travail à Madagascar. Ainsi, lors de la dernière édition, qui a eu lieu en mars dernier à Antananarivo sur le thème « *Les métiers d'avenir* », les secteurs présentés ont été la filière paramédicale, la filière BTP, le tourisme, l'hôtellerie et l'agriculture, avec notamment la culture de la spiruline<sup>1</sup>.

A cette occasion, le BIT et le Ministère de la Fonction Publique et des Lois Sociales ont souligné le rôle du partenariat entre IPEC/BIT et SOS Villages d'Enfants Madagascar dans la lutte contre le travail des enfants à Madagascar.

1) Algue comestible à haute valeur nutritive

## [ TÉMOIGNAGES ]

**Jeunes des villages d'enfants SOS de Madagascar :**

Ce qu'ils sont devenus...

Sur l'année scolaire 2007/2008, 224 élèves ont pu bénéficier d'une bourse d'études et près de 200 jeunes sont actuellement en phase d'autonomie. SOS Villages d'Enfants Madagascar a tenu à vous faire partager le parcours de 4 d'entre eux, élevés au village d'enfants SOS de Vontovorona (Antananarivo).



© SOS Archives

**Ndimby lors de son mariage en décembre, entouré des membres de sa famille SOS.**

**Razafimandimby Marie Joseph Gabriel, dit Ndimby, Directeur Administratif et Financier... et jeune marié**

Arrivé à l'âge de 9 ans au village d'enfants SOS, Ndimby a eu la chance de poursuivre des études secondaires au sein d'un établissement privé de la capitale, en intégrant le foyer SOS d'Avarabohitra Itaosy. Il a obtenu son baccalauréat en 2001.

A l'issue d'un cursus universitaire en Gestion et Administration d'Entreprise à l'INSCAE<sup>2</sup> (Antananarivo), Ndimby a obtenu son diplôme Bac + 5 et travaille actuellement en tant que Directeur Administratif et Financier dans la Société Ultramaille à Analamahitsy. Marié en décembre dernier, il a lui-même financé la grande cérémonie de son mariage auquel il a tenu à convier tous les membres de sa famille SOS.



© SOS Archives

**Lova, au milieu de ses frères SOS**

**Ralison Lova, dit Lova, Technicien informatique**

Lova avait 6 ans quand il est arrivé en 1989 au village d'enfants SOS. Il a suivi sa scolarité à l'école Primaire et Secondaire d'Antanety et a intégré le foyer de garçons d'Andrainarivo en 2000.

Lova a choisi de s'orienter vers une formation professionnelle en informatique. Il est aujourd'hui technicien informatique et travaille dans l'entreprise Bit Solution à Tsiadana depuis 2007. Il œuvre également dans le montage vidéo au sein de la radio télévision MBS à Anosipatrana. A présent autonome, il envisage de fonder une famille.



© SOS Archives

**Marcel s'occupant de ses vaches laitières**

**Marcel, Éleveur depuis 4 ans dans la région du Vakinankaratra (Antsirabe)**

Marcel a suivi une formation de niveau secondaire et une formation professionnelle dans le centre agricole de Vontovorona.

Au terme de son apprentissage, il s'est orienté dans l'élevage de vaches laitières en association avec un autre enfant du village d'enfants SOS, Alfred. Ils ont à présent 5 vaches laitières, produisant en moyenne 12 à 15 litres par jour, et envisagent d'élargir leur domaine d'élevage. Ils cultivent également du riz pluvial<sup>3</sup> et des fourrages. En outre, ils travaillent en collaboration avec d'autres acteurs du secteur agricole pour la transformation et la vente de la production laitière et avec la FIFAMANOR<sup>4</sup> pour l'approvisionnement des semences. Pour se lancer, ils ont bénéficié de crédits agricoles et sont à présent tout à fait autonomes.



© SOS Archives

**Adèle à pied d'œuvre dans sa plantation de géraniums**

**Ranaivoarison Maminjanahary, dit Adèle, Agriculteur**

Adèle s'est orienté dans les activités agricoles et travaille dans la culture de géranium depuis plus de 2 ans.

Adèle a fait le choix de la production de géraniums, un secteur en plein développement puisque la fabrication d'huiles essentielles constitue une des principales activités de la région. Il occupe un terrain de 1.5 ha sur lequel il a construit sa maison. Pour écouler sa production, il collabore avec une entreprise locale qui œuvre dans l'import-export de produits pharmaceutiques.

2) Institut National des Sciences Comptables et d'Administration d'Entreprise

3) Variété de riz qui se cultive en altitude avec de l'eau de pluie (pas besoin d'irrigation)

4) Organisme norvégien de Recherche en agriculture

# Projets 2007 :

## 4 nouveaux villages d'enfants SOS

A travers le monde, les enfants sont toujours les premières victimes de la pauvreté et de la misère. Aujourd'hui, SOS Villages d'Enfants souhaite vous faire part de l'avancée des 3 nouveaux projets qu'elle soutient dans des zones particulièrement défavorisées ainsi que celle du prochain village à ouvrir ses portes sur le territoire français. Car si de tels projets peuvent voir le jour, c'est avant tout grâce à votre générosité !

### Akouda (Tunisie) : un nouveau foyer pour 112 enfants à l'horizon de l'été 2009

L'association française finance le 4<sup>e</sup> village d'enfants SOS de Tunisie, en construction près de la ville de Sousse. Le village d'enfants SOS d'Akouda comprendra 14 maisons familiales destinées à l'accueil de 112 enfants âgés de 1 à 14 ans, orphelins, abandonnés ou en graves difficultés familiales. Il ouvrira ses portes au cours de l'été 2009.

Chacune des maisons familiales disposera d'un petit jardin, entretenu par la mère SOS et les enfants. Des aires de jeux seront aménagées et un terrain de sports bénéficiera aux enfants de l'extérieur. Une salle polyvalente sera implantée non loin de l'entrée du village. Des locaux administratifs sont également prévus. L'équipe du village comprendra 14 mères SOS, 7 aides familiales, le directeur du village et son adjoint, 2 éducateurs, une psychologue et une assistante sociale, ainsi que du personnel administratif et d'entretien.

### Idjevan (Arménie) : venir en aide aux orphelins sociaux

En Arménie, où le nombre « d'orphelins sociaux » est en constante augmentation, le chantier d'un 2<sup>e</sup> village d'enfants SOS situé à Idjevan a débuté en mars dernier et devrait s'achever en 2009.

Ce village d'enfants SOS, situé sur un terrain de 4 hectares, proche d'une école publique, comprendra 14 maisons familiales, la maison du directeur, des appartements pour les aides familiales, des locaux administratifs ainsi qu'un garage-atelier. Il offrira un nouveau foyer à 91 enfants privés de soutien familial. Un programme de prévention de l'abandon sera également mis en place pour 200 bénéficiaires.

### Kita (Mali) : une première pierre à l'avenir de l'enfant africain

Le 3<sup>e</sup> village d'enfants SOS est en construction à l'ouest du Mali, dans une région qui compte un nombre inquiétant d'orphelins et d'enfants abandonnés. La pose officielle de la 1<sup>re</sup> pierre a eu lieu le 23 juin 2008, en présence d'une délégation de notre association, de représentants du gouvernement et de nombreuses personnalités locales.

Le village d'enfants SOS de Kita comprendra 15 maisons familiales, destinées à accueillir à terme 150 enfants. Les premières familles devraient emménager au cours de l'été 2009. Un jardin d'enfants SOS et une école élémentaire d'une capacité de 900 élèves ouvriront leurs portes pour la rentrée 2009-2010.

Un programme de renforcement de la famille a déjà été mis en place afin de prévenir l'abandon des enfants dans plusieurs quartiers de la ville de Kita et 3 villages proches : 185 enfants en bénéficient directement.



© SOS Archives

Lors de la cérémonie qui s'est déroulée à l'occasion de la pose de la première pierre, Mme Sina Damba Maiga, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a déclaré être « très heureuse de soutenir un projet qui s'inscrit dans le cadre de la Journée de l'Enfant africain ».

### Persan (France) : associer mission sociale et respect de l'environnement

En ce début d'année 2008, la ville de Persan (Val d'Oise) a signé le permis de construire pour un village d'enfants SOS, dont la première pierre pourrait être posée en novembre 2008. Ce 13<sup>e</sup> village d'enfants SOS en France devrait ouvrir ses portes à 45 enfants, accueillis au sein de 10 maisons familiales. Premier village d'enfants SOS à s'inscrire dans le cadre des programmes de Haute Qualité Environnementale (HQE), sa construction répondra aux exigences du développement durable en termes de matériaux, d'énergie, d'orientation des bâtiments.

De plus, l'architecte conseil du projet s'est engagé à effectuer, durant deux ans, une mission éducative de sensibilisation auprès des enfants et de l'équipe du village autour du respect de l'environnement et des économies d'énergie dans la vie quotidienne.



© SOS Archives

Construction du village d'enfants SOS d'Idjevan (Arménie)

# Pour une gestion de patrimoine généreuse : la donation temporaire d'usufruit

La donation temporaire d'usufruit est un moyen astucieux et généreux de gérer son patrimoine en faisant baisser ses impôts.



Grâce à une donation temporaire d'usufruit, SOS Villages d'Enfants est assurée de percevoir des revenus pérennes pour une période déterminée à l'avance. C'est un atout important pour accompagner dans la durée les enfants qui lui sont confiés.

Une donation temporaire d'usufruit consiste à abandonner temporairement les revenus d'un ou plusieurs biens immobiliers ou mobiliers au profit notamment d'une association reconnue d'utilité publique comme SOS Villages d'Enfants et de voir ainsi sa fiscalité diminuer.

## >>> De quels biens s'agit-il ?

Avant tout, des biens productifs de revenus :

- des terres, des vignes, des maisons, des appartements, loués ou à louer,
- des valeurs mobilières de placement à l'exception des valeurs de capitalisation.

## >>> Pour quelle durée ?

La durée minimum de la donation temporaire d'usufruit est de 3 ans. Elle peut être renouvelée pour une période de durée inférieure (si le renouvellement est consécutif à la première donation) sans excéder 30 ans.

## >>> Pour quels avantages fiscaux ?

Le donateur peut bénéficier d'avantages fiscaux significatifs pendant toute la durée de la donation :

- **une économie de l'impôt sur les revenus** : les revenus abandonnés à SOS Villages d'Enfants ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'impôt sur les revenus du donateur ;
- **une économie de l'impôt sur la fortune** : les biens dont l'usufruit est temporairement donné à SOS Villages d'Enfants sortent de l'assiette taxable au titre de l'ISF et réduisent en conséquence l'impôt à payer ;
- **une exonération de l'ISF** quand la déduction de l'assiette permet de passer en dessous du seuil taxable (770 000 € pour 2008).

Outre l'intérêt fiscal, la donation temporaire d'usufruit est réversible, sous réserve du respect de la durée initialement fixée.

A son terme, elle peut être reconduite ou faire l'objet d'une donation définitive de la pleine propriété des biens visés.

## >>> Comment faire ?

La donation temporaire d'usufruit répond aux mêmes conditions que les autres donations, à savoir :

- la donation temporaire d'usufruit doit être faite par acte authentique devant notaire ;
- la donation temporaire d'usufruit doit être acceptée par le conseil d'administration de l'association bénéficiaire ;
- la préfecture, autorité de tutelle de l'association bénéficiaire, doit confirmer l'acceptation de l'association.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Joëlle LEPINOY, Service Legs et Donations au 01 55 07 25 02 [jlepinoy@sosve.org](mailto:jlepinoy@sosve.org) ou à en parler à votre notaire.



# Construire ensemble

SOS Villages d'Enfants bénéficie de l'appui d'entreprises qui lui permet de financer davantage de projets en France et dans le monde. Découvrez les entreprises solidaires qui nous aident ponctuellement ou nous accompagnent dans la durée.



## DAXON

### Anny Duperey, une marraine élégante et solidaire

Daxon, marque de référence des seniors dans les domaines de l'habillement, du bien-être et de la maison en Vente à Distance, s'engage aux côtés de SOS Villages d'Enfants : Anny Duperey, marraine de l'association, est l'invitée du catalogue Daxon Automme Hiver 2008/2009 pour présenter 2 modèles exclusifs, un long gilet et une étole, vendus au profit de SOS Villages d'Enfants. Ainsi, pour chaque achat d'une de ces créations, 2 € seront reversés à notre association jusqu'au 30 mars 2009.

Pour découvrir ces 2 modèles : [www.daxon.fr](http://www.daxon.fr)

### Le relais de la solidarité

En commandant les cartes de vœux 2009 en faveur de SOS Villages d'Enfants, votre entreprise témoigne vis-à-vis de ses clients, partenaires et fournisseurs de son engagement en faveur des enfants. 25% du montant de votre commande seront reversés à notre association pour contribuer à la construction de nouveaux villages d'enfants SOS en France et dans le monde.

Votre entreprise choisit parmi une sélection de 30 cartes de vœux originales, qu'elle peut personnaliser avec son logo et un texte. N'hésitez pas à transmettre cette information auprès de la personne responsable des cartes de vœux au sein de votre entreprise !



**Pour commander :** [www.edit66.fr](http://www.edit66.fr)  
ou par téléphone : 04 68 67 20 37,  
en précisant que vous souhaitez  
soutenir SOS Villages d'Enfants.

CARTES DE VŒUX  
SPÉCIAL  
ENTREPRISES



### La générosité au quotidien



Solidaime est la 1<sup>re</sup> gamme de produits solidaires de grande consommation. Réunissant des associations caritatives, des industriels renommés et la grande distribution, Solidaime propose de concilier consommation quotidienne et solidarité :

pour chaque produit Solidaime acheté, le montant du don indiqué sur l'emballage est automatiquement reversé à l'association partenaire. Une manière simple et régulière de faire un don à notre association tout en achetant des produits de qualité. Les produits Solidaime seront disponibles en magasin dès octobre 2008.



| Produits Solidaime                   | Dons reversés à SOS Villages d'Enfants | Industriels |
|--------------------------------------|--|-------------|
| Crèmes desserts Vanille/Chocolat x12 | 0,25 €                                 | Senoble     |
| Œufs x6 datés du jour de ponte       | 0,10 €                                 | Matines     |
| Œufs x20 datés du jour de ponte      | 0,30 €                                 | Matines     |

Rendez-vous sur le site : [www.solidaime.org](http://www.solidaime.org)

## EPARGNE EN CONSCIENCE

### Un contrat d'assurance vie solidaire

Le cabinet de gestion de patrimoine « Epargne en Conscience » propose un contrat d'assurance-vie solidaire, créé en partenariat avec AZUR PATRIMOINE (Groupe AZUR GMF), en faveur de SOS Villages d'Enfants. Chacun peut ainsi placer son argent tout en soutenant les enfants en détresse.

Pour en savoir plus sur l'épargne solidaire et ce contrat d'assurance vie :

[www.epargne-en-conscience.fr](http://www.epargne-en-conscience.fr)

ou numéro AZUR 0810 811 900 (prix d'un appel local).

SOS Villages d'Enfants remercie tout spécialement les entreprises qui l'accompagnent sur la durée. Grâce à leur mobilisation et celle de leurs clients, l'association dispose d'une plus grande visibilité sur ses projets en France et dans le monde.

### LA REDOUTE

## Aider les enfants au fil des saisons...

Depuis 2006, La Redoute a organisé 4 opérations de produits-partage en faveur de SOS Villages d'Enfants dans 10 pays d'Europe dont principalement la France. Au-delà d'un soutien financier très important pour la construction de nouveaux villages d'enfants SOS, ce partenariat sur le long terme nous a offert une visibilité exceptionnelle auprès de la large clientèle de La Redoute.



## Un partenariat de proximité

Depuis 4 ans, le village d'enfants SOS de Plaisir et le magasin IKEA PLAISIR situé à proximité entretiennent des relations cordiales : don de mobilier IKEA et conseil d'un architecte d'intérieur, don d'arbres de Noël pour l'ensemble des maisons du village (maisons familiales, maison d'accueil des adolescents, maison des jeunes autonomes), aide financière (carte d'achat du magasin) pour l'équipement des jeunes qui s'installent à l'extérieur du village, organisation de rencontres sportives autour du football entre les salariés du magasin IKEA PLAISIR et les enfants du village, sensibilisation des enfants au développement durable...



Aménagement d'un studio.



## Peindre sa maison pour en construire d'autres

La société GMC, fabricant et distributeur de peintures pour le bâtiment, a organisé une opération de produit-partage en faveur de SOS Villages d'Enfants : du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet 2008, 5 € ont été reversés à notre association pour tout fût acheté de la gamme : **Laser Mat, G<sup>2</sup>O Velours, G<sup>2</sup>O Mat, G<sup>2</sup>O Prim, Leaderomat, Leaderosatin**. Les fonds collectés vont permettre de financer de nouveaux projets en France et dans le monde.



## Dessiner une nouvelle vie aux enfants de Kotajk (Arménie)

La 1<sup>re</sup> Journée Mondiale du Coloriage a eu lieu le 6 mai dernier, à l'initiative de la société STAEDTLER, en faveur de SOS Villages d'Enfants. A cette occasion, les enfants ont été invités à participer à des activités autour du coloriage et à collecter des fonds en faveur du jardin d'enfants SOS de Kotajk en Arménie.



## Redonner le sourire aux enfants de Persan et d'ailleurs

Le Groupe Prosodie, opérateur de services en ligne, expert en solutions telecoms et informatiques pour les grandes entreprises et les administrations, a choisi de soutenir SOS Villages d'Enfants en versant une dotation de 15 000 € destinée en partie au projet de construction du village d'enfants SOS de Persan mais également aux projets les plus urgents.

Une session d'information a par ailleurs été organisée à l'intention des collaborateurs du siège pour les sensibiliser à la cause des enfants en détresse.

## Pierre Pascal, reconduit à la Présidence de SOS Villages d'Enfants

L'assemblée générale de SOS Villages d'Enfants s'est réunie le 14 juin, à Paris, sous la présidence de Pierre Pascal. Elle a élu le nouveau conseil d'administration qui compte 6 nouveaux administrateurs.

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni, à l'issue de l'assemblée générale, et a procédé à l'élection de la commission exécutive en reconduisant Pierre Pascal à la présidence du conseil d'administration et l'ensemble de la commission exécutive précédente.

Marie-Claude Hamon, Administratrice, représentera l'association au Sénat de la Fédération internationale.

## SOS Kinderdorf International : venir en aide à 1 million d'enfants avant 2016

L'assemblée générale réunissant toutes les associations nationales de SOS Villages d'Enfants s'est tenue du 3 au 5 juillet à Innsbruck en Autriche. Plus de 250 délégués venus de 126 pays ont décidé des actions futures et ont réélu Helmut Kutin, Président de SOS Kinderdorf International.

Deux thèmes majeurs ont dominé les échanges : la stratégie pour l'action à mener de 2009 à 2016 et la protection des droits de l'enfant. L'engagement de SOS Villages d'Enfants dans ce domaine a été fortement réaffirmé.

Helmut Kutin a souligné nos préoccupations actuelles : *« Pour beaucoup d'enfants, une enfance insouciante n'est pas une évidence, surtout actuellement avec la hausse des produits alimentaires qui touche les pays les plus pauvres beaucoup plus durement que nous. »*

C'est aujourd'hui un défi permanent pour SOS Villages d'Enfants de s'assurer les moyens de son engagement international. C'est pourquoi l'objectif que l'organisation s'est fixé pour 2016 est de réunir 1 million d'amis pour soutenir son action et lui permettre de venir en aide à 1 million d'enfants en détresse.

## Rencontre donateurs : merci d'être à nos côtés !

Vous avez été près de 80 donateurs, parrains, amis, de Paris et de sa région, à venir rencontrer nos équipes et certains de nos administrateurs au siège social de notre association.

Comme lors de toutes les journées que nous avons déjà organisées à travers la France les années précédentes, les questions ont été nombreuses, tout comme vos témoignages d'amitié. Nous avons pu de notre côté répondre à vos attentes et vous présenter l'actualité de notre association en France et dans le monde.

La présence d'une mère SOS venue de Châteaudun, ainsi que la diffusion de reportages sur les villages d'enfants SOS, ont permis à l'assistance d'avoir une approche plus concrète de notre action au quotidien.



## Prochainement à la télévision :

Grâce au soutien d'Anny Duperey, SOS Villages d'Enfants diffusera fin octobre-début novembre une nouvelle campagne publicitaire à la télévision. Ce spot d'une durée de 15 secondes utilisera le dessin animé pour communiquer sur la spécificité de SOS Villages d'Enfants : la fratrie.

Vous pourrez retrouver cette animation en 2 dimensions sur notre site internet : [www.sosve.org](http://www.sosve.org).

**Directeur de la Publication :** Gilles Paillard

**Rédactrice en Chef :** Frédérique Clénet-Lécuyer

### Ont participé à ce numéro :

Clémence Beck, Marianne Brivet, Krystelle Cadenat, Anne-Sophie Gerin, Marie-Claude Hamon, Tamara Kummer, Joëlle Lépinoy, Rémy Mazin, Chantal Palitzyn, Pierre Pascal, Didier Perrier, Florence Saki, SOS Villages d'Enfants Mali, SOS Villages d'Enfants Madagascar.

**Maquette :** ORIENT EXPRESS - Tél. : 01 43 21 99 02

**Impression :** Groupe Maury imprimeur  
Siège social : B.P. 12 - Z.I. Route d'Etampes  
45331 Malesherbes Cedex

**Routage :** Pitney Bowes Asterion Direct

**Photos :** SOS Villages d'Enfants,  
Fotolia, iStock

**Publication trimestrielle éditée par :** SOS Villages d'Enfants

### Pour toute information :

SOS Villages d'Enfants  
6, Cité Monthiers - 75009 Paris - Tél. : 01 55 07 25 25

**Abonnement annuel :** 8 € / **Prix au numéro :** 2 €

**Commission paritaire :** N° 0112 H 81095  
ISSN : 0243.6949 - Dépôt légal : Septembre 2008

# Le saviez-vous ?

Pour aider les enfants en détresse,  
**5** gestes adaptés à chacun !

## 1. Vous préférez la tradition ?

Choisissez **le don par chèque** : renvoyez votre bulletin de générosité accompagné de votre chèque à l'ordre de SOS Villages d'Enfants !

## 2. Vous voulez gagner du temps ?

Choisissez **le don par carte bancaire** : rendez-vous sur le site [www.sosve.org](http://www.sosve.org) le système de paiement est simple et sécurisé.

## 3. Vous recherchez la tranquillité, moins de courriers et moins de sollicitations par téléphone ?

Choisissez **le soutien régulier** qui vous permet de répartir vos dons sur l'année, à votre rythme !  
Remplissez le formulaire joint à cette revue.

## 4. Vous voulez vivre un échange privilégié ?

Optez pour **le parrainage d'un village d'enfants SOS** dans le monde !

*Demandez notre documentation*

## 5. Vous souhaitez offrir aux enfants une vie de famille en héritage ?

Pensez aux **legs, donations et assurances-vie** !  
Ceux-ci seront exonérés de tous droits de succession ou de mutation.

*Demandez notre documentation*

*ou contactez Joëlle Lepinoy au 01 55 07 25 02.*

Pour plus  
d'informations :  
[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

**Plus de 86% de nos ressources**  
sont directement consacrés aux enfants en détresse en France et dans le monde. C'est pourquoi chaque don compte, même le plus modeste.

*D'avance merci pour eux*



SOS Villages d'Enfants

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

6 cité Monthiers - 75009 Paris

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

Service Relations donateurs : 01 55 07 25 35